

En 1922, par l'adoption de la loi de la défense nationale, le Ministère de la Milice et de la Défense, le Service de la Marine et la Commission de l'Air ont été réunis sous le ministère de la Défense nationale. Un Conseil de la défense était également institué et composé d'un président (le Ministre), d'un vice-président (le sous-ministre) et des membres adjoints suivants: le chef de l'état-major, le chef de l'état-major de la Marine, l'adjudant général, le quartier-maître général et le directeur du C.A.R.C.

Le développement de chacun des trois services est retracé, depuis ses débuts jusqu'au moment de la déclaration de la guerre de 1939-45, dans les *Annuaire du Canada* publiés de 1930 à 1938; les effectifs de chacun des services avant la guerre sont donnés aux pp. 1080-1085 de l'édition de 1938. Durant la guerre de 1939-45, les forces armées canadiennes ont augmenté à 1,000,000 d'hommes et 47,000 femmes. Ces chiffres excèdent de plus de 60 p.c. les effectifs de 620,000 hommes envoyés outre-mer ou gardés à l'entraînement au Canada en 1914-18. Les effectifs de l'armée seulement étaient de 730,000, dont 25,000 femmes. De ce total, 630,000 étaient des volontaires et plus de 370,000 militaires de tous grades ont servi sur le théâtre de guerre européen. En outre, 14,000 ont servi dans les unités de combat à Hong-Kong, en Alaska et dans les îles de l'Atlantique.

Les effectifs de l'aviation ont augmenté de 4,606 en septembre 1939 au sommet de 206,350, dont 15,153 femmes, en décembre 1943. La signature de l'entente relative au Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique en décembre 1939, en vertu duquel le Canada assumait l'administration générale et la direction du programme d'ensemble, a imposé une lourde responsabilité au C.A.R.C. (voir pp. 1126-1135).

La Marine royale canadienne a pris de l'expansion au cours de la guerre; ses effectifs sont passés de 3,922 personnes au total de 107,226, les effectifs les plus nombreux en tout temps ayant été de 92,880 en service actif et 3,000 dans la réserve. Le Corps féminin de la Marine royale canadienne a fourni 6,783 des engagements.

Les deux guerres mondiales du siècle actuel, et particulièrement celle qui vient de se terminer, prouvent que la défense nationale est une opération d'ensemble qui exige une coordination nationale. Il n'est plus possible aux services de la défense d'administrer chacun ses affaires indépendamment les uns des autres. Tous doivent travailler de concert, comme une unité étroitement coordonnée et suivant un plan d'ensemble. L'expérience acquise durant la guerre de 1939-45 contre les puissances de l'Axe démontre suffisamment ce principe fondamental, et la désintégration rapide de l'ennemi en Europe après l'invasion du continent, le 6 juin 1944, a été le résultat direct de son application. L'expérience de la guerre a démontré en particulier la portée décisive de l'initiative technique et du rôle de la science et de l'industrie dans la guerre totale. Dans ce domaine, le Canada a sensiblement contribué à la cause alliée. En vue de poursuivre l'unification effective des recherches scientifiques ordinaires de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation ainsi que de la science civile et de l'industrie, le Gouvernement a désigné, à la fin de 1945, un directeur général des recherches sur la défense qui commandera, en fait, un quatrième service de la défense.

Les sections suivantes résument chacun des services.

Section 1.—La Marine royale canadienne

La Marine royale canadienne a subi deux changements radicaux d'organisation depuis sept ans. Lors de la déclaration de la guerre de 1939-45, elle comptait six destroyers de la classe des tribus, d'un tonnage moyen de 1,500 tonnes, et cinq petits